

## FICHE DE POSTE

FICHE DE POSTE		
IDENTIFICATION DU POSTE	REFERENCE	<b>PAP-015-CPC MIRAMAS</b>
	INTITULE DU POSTE	<b>Conseiller pédagogique – circonscription de MIRAMAS</b>
	PLACE DU POSTE	Ce poste est implanté dans les locaux de la circonscription de Miramas, avenue de la République, 13140 MIRAMAS
PROFIL DU POSTE	CADRE GENERAL	<p>Placé sous l'autorité de l'Inspecteur d'académie, Directeur académique des services de l'Éducation nationale, membre de l'équipe de circonscription, le conseiller pédagogique est un formateur qui exerce ses activités sous la responsabilité de l'IEN dont il est le collaborateur (circulaire n°2015-114 du 1/07/2015 publiée au BO n°30 du 20 juillet 2015). Son action s'inscrit dans le cadre de travail de circonscription arrêté par l'IEN.</p> <p>La circonscription Miramas comprend quatre communes : Miramas, Berre l'étang, Saint Chamas et Cornillon Confoux. Un REP+ sur Miramas dans les quartiers situés au nord de la ville, un REP sur l'ensemble de la commune de Berre l'étang. Les bureaux de la circonscription sont situés sur la commune de Miramas.</p>
	MISSIONS	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Référent « Laïcité » de circonscription, promouvoir des actions en lien avec la Laïcité, l'EMC</li> <li>• Accompagner sur tous les aspects pédagogiques et didactiques de la pratique de classe, tous les enseignants du premier degré.</li> <li>• Contribuer à la formation initiale et continue des enseignants.</li> <li>• Mettre en place des suivis individualisés (accompagnement des enseignants débutants, aide à la préparation du CAFIPEMF)</li> <li>• Assurer le Partenariat avec les quatre communes de la circonscription et représenter l'institution</li> <li>• Assurer le suivi des évaluations nationales.</li> <li>• Coordonner le suivi des classes dédoublées</li> <li>• Contribuer à la Liaison écoles/collèges (REP+, REP, ordinaires).</li> </ul>
	COMPETENCES	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Savoir se positionner auprès des équipes enseignantes de façon loyale vis-à-vis de la politique éducative institutionnelle et du pilotage pédagogique de l'IEN.</li> <li>• Disposer d'aptitudes à l'écoute, à l'empathie, à la communication tout en sachant affirmer les choix institutionnels.</li> <li>• Proposer des réponses contextualisées et réalisables.</li> <li>• Posséder une aptitude au travail en équipe.</li> <li>• Avoir des connaissances sur les cités <i>éducatives</i></li> <li>• Maîtriser des outils d'ingénierie de formation et les outils numériques</li> <li>• Disposer de bonnes connaissances relatives à l'Education prioritaire</li> </ul>
CONTEXTE ADMINISTRATIF	PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)	Etre titulaire d'un CAFIPEMF
	NOMINATION	Poste à temps complet. L'enseignant est nommé à titre définitif sous réserve des qualifications requises, après une année probatoire.
	REGIME HORAIRE	Le titulaire du poste est soumis au régime horaire des enseignants du 1 <sup>er</sup> degré.
	MODALITES DE RECRUTEMENT	Les enseignants candidatent exclusivement par l'application COLIBRIS.
	CONTACT	Inspectrice de la circonscription : Pascale Olive <a href="mailto:ce.0132952n@ac-aix-marseille.fr">ce.0132952n@ac-aix-marseille.fr</a>